

# Animations estivales

PROGRAMME PRÉVISIONNEL SUSCEPTIBLE D'ÉVOLUER



## Agenda Juin à septembre 2023

| Mois    | Dates                            | Manifestations / Où / Par qui ?                                              |
|---------|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| JUIN    | 10                               | Concert à l'église par Tulettissime                                          |
|         | 15                               | Marché Nocturne sur le Cours par l'association commerciale et artisanale     |
|         | 16                               | Animation musicale sur le Cours par les commerçants restaurateurs du Cours   |
|         | 21                               | Fête de la musique par le Comité des fêtes de Tulette                        |
|         | 23                               | Bal par l'association country and Friends à la salle des fêtes               |
|         | 24                               | Wine More Time par les JA de Tulette à l'annexe de la cave Costebelle        |
|         | 25                               | Exposition le chat bleu sur la place du Cours                                |
|         | 29                               | Marché Nocturne sur le Cours par l'association commerciale et artisanale     |
|         | 30                               | Kermesse des écoles                                                          |
| JUILLET | 02                               | Vide grenier sur le Cours par le Judo Club                                   |
|         | 05                               | Concours de pétanque par Unic Boule au Boulodrome                            |
|         | 07                               | Animation musicale sur le Cours par les commerçants restaurateurs du Cours   |
|         | 08                               | Fête de la piscine organisée par le COF                                      |
|         | 11                               | Brocante professionnelle par ABDV manifestations sur la place du Cours       |
|         | 12                               | Concours de pétanque par Unic Boule au Boulodrome                            |
|         | 15                               | Marché Nocturne sur le Cours par l'association commerciale et artisanale     |
|         | 13                               | Bal des pompiers au Stade du Devès par l'amicale des sapeurs-pompiers        |
|         | 19                               | Concours de pétanque par Unic Boule au Boulodrome                            |
|         | 23                               | Animation musicale sur le Cours par les commerçants restaurateurs du Cours   |
|         | 21                               | Fête des belges par le Comité de Jumelage                                    |
|         | 21                               | Animation musicale sur le Cours par les commerçants restaurateurs du Cours   |
|         | 26                               | Concours de pétanque par Unic Boule au Boulodrome                            |
|         | 02                               | Concours de pétanque par Unic Boule au Boulodrome                            |
|         | 04                               | Animation musicale sur le Cours par les commerçants restaurateurs du Cours   |
| AOÛT    | 06                               | Vide grenier sur la place du Cours par le Comité de Jumelage                 |
|         | 09                               | Brocante professionnelle par ABDV manifestations sur la place du Cours       |
|         | 09                               | Concours de pétanque par Unic Boule au Boulodrome                            |
|         | 10                               | Marché nocturne sur le cours par l'associations commerciale et artisanale    |
|         | 16                               | Concours de pétanque par Unic Boule au Boulodrome                            |
|         | 18                               | Animation musicale sur le Cours par les commerçants restaurateurs du Cours   |
|         | 19                               | Soirée sous les étoiles organisée par la Mairie                              |
|         | 23                               | Concours de pétanque par Unic Boule au Boulodrome                            |
|         | 24                               | Marché nocturne sur le cours par l'associations commerciale et artisanale    |
|         | 24                               | Marché nocturne sur le cours par l'associations commerciale et artisanale    |
| SEPT.   | 2                                | Forum des associations                                                       |
|         | 3                                | Vide Grenier sur la place du cours par l'association SOS 4 Pattes de Tulette |
|         | 29-30 et 1 <sup>er</sup> octobre | Fête des Cornards organisée par le Comité des fêtes de Tulette               |

5-6-7 octobre : animations gratuites à destination des seniors SEMAINE BLEUE

## Fusion des EHPAD de Tulette et Saint-Paul-Trois-Châteaux

Depuis 2017, les conseils d'administration des EHPAD, le Département, l'ARS et les Maires travaillaient de concert pour fusionner les deux EHPAD en un seul établissement de santé.

En effet, les EHPAD publics connaissent des situations financières difficiles. Chaque année, les bilans sont déficitaires.

**Un budget, quel qu'il soit, comporte deux colonnes :** les recettes et les dépenses.

**Pour les EHPAD, les trois possibilités de recette sont :**

- > le paiement des résidents qui dépend du prix à la journée d'hébergement fixé par le conseil départemental,
- > les dotations de l'ARS,
- > les subventions exceptionnelles du département.

Le conseil d'administration d'un EHPAD n'a aucun moyen pour influencer sur les montants de ses recettes.

Lorsqu'un établissement est en déficit, il ne lui reste plus qu'à diminuer de façon conséquente ses dépenses.

Une manière de les diminuer, c'est la mutualisation des achats avec une force de négociation plus importante (produits pour l'incontinence, repas, blanchisserie...), des contrats de maintenance (sécurité, matériel, entretien...), des logiciels (coût d'abonnement élevé). La fusion permettra aussi d'aménager certains emplois administratifs en diminuant les temps passés aux réunions ainsi qu'à leur préparation et à l'élaboration du budget puisque les deux budgets fusionneront pour n'en former qu'un seul. Ce sera également une gouvernance et une direction uniques.

Soucieux de ne pas avoir qu'une vision comptable des intérêts de la fusion, nous nous sommes assurés que la qualité de l'accueil et du cadre de vie des résidents seraient renforcés.



### Les deux conseils d'administration des Fleuriades et le l'Ensoleiïado ont voulu que figurent sur les délibérations :

- L'harmonisation de l'offre médico-sociale à destination des personnes âgées sur l'ensemble du territoire, notamment au travers d'un projet d'établissement commun ;
- La pérennisation de la qualité des prestations auprès des résidents et des personnes à domicile en intégrant les familles dans des projets personnalisés et adaptés aux besoins individuels ;
- L'harmonisation progressive, à moyen terme, du prix de journée

Bien sûr, nous avons exigé que les Tulettiens soient prioritaires lorsque des places se libéraient à l'Ensoleiïado ou aux Fleuriades

L'ARS, le Conseil Départemental, les Conseils d'administration, les agents des deux EHPAD se sont prononcés favorablement à cette fusion. Le Conseil municipal de Saint-Paul-Trois-Châteaux également.

A Tulette, les élus de l'opposition ont voté contre, trois élus de la majorité se sont abstenus et 12 ont voté la délibération concernant la fusion. Celle-ci devrait être effective au 1<sup>er</sup> septembre 2023.





## INFOS PRATIQUES

### > Relais des assistantes maternelles :

Changement du numéro de téléphone **09 67 18 02 10**

### > Le service des encombrants est désormais pris en charge par la Mairie sous certaines conditions :

- Uniquement l'ameublement, l'électroménager et la literie
- 3 passages par an et par foyer
- Poids inférieur à 50 kg

**Pour en bénéficier, appelez la Mairie.**

## TU VEUX UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ? C'EST À TOI, C'EST À MOI, C'EST À NOUS TOUS D'AGIR

- Ne vous garez pas sur le trottoir, la plupart des habitations ont des lieux de garage qui doivent servir à cela. Les trottoirs servent à la circulation des piétons, et ne doivent pas être obstrués.
- Déposez vos sacs « poubelle ménagère » dans les containers gris et nulle part ailleurs
- Utilisez les bacs sélectifs de tri et déposez les déchets à l'intérieur.
- Taillez les branches de végétaux qui dépassent de votre terrain.
- Ne déposez ni sur des espaces publics, ni sur les espaces privés ne vous appartenant pas, les végétaux ou autres encombrants.
- Ne rejetez pas des produits toxiques, graisseux, hydrocarbures dans le réseau d'égouts

- Respectez la vitesse de circulation dans le village.
- Tenez en laisse votre animal, soyez en maître et ramassez ses déjections



- Participer à l'effort collectif en désherbant le trottoir devant votre habitation.

Ces préconisations semblent évidentes !!!!! Malheureusement pas pour tout le monde ! Et tout manquement coûte à la collectivité et donc à chacun d'entre nous !

**Nous ne cesserons pas de rechercher les administrés responsables et continuerons de leur faire payer le nettoyage, l'enlèvement, l'insécurité.**

## LE MOT DE L'OPPOSITION

Le mot de l'opposition est destiné à tous ceux qui en mars 2020 nous ont fait confiance en nous accordant leur suffrage mais aussi à tous les Tulettiens qui souhaitent avoir quelques informations complémentaires, sur le fonctionnement du conseil municipal de notre commune.

Nous avons accepté de ne pas nous situer dans une opposition systématique et apparemment cela convenait à tout le monde ; c'est l'intérêt de notre village.

Force est de constater peu d'évolution depuis la parution de notre dernière tribune dans le bulletin municipal qui remonte maintenant à plusieurs mois.

Nous constatons que des réunions de travail existent mais portent essentiellement sur des sujets très consensuels.

Chacun d'entre nous a des compétences différentes et nous avons proposé nos services et sommes intervenus souvent ; cela concerne notamment le domaine financier. Au travers de la commission des finances, nous avons proposé de participer à la mise en place de documents de gestion prévisionnelle. Il n'a pas été tenu compte de cette proposition.

Il nous paraît que les compétences techniques d'un expert-comptable auraient pu être utilisées au mieux.

Plus récemment, le conseil municipal a dû se prononcer sur la fusion des EHPAD de TULETTE et de SAINT PAUL 3 CHATEAUX ; nous avons émis des réserves et voté contre ce projet. La fusion étant prévue pour réaliser des économies, nous avons demandé si lesdites économies avaient été évaluées, on nous a répondu par la négative.

Nous demandions simplement le report de ce vote, conformément aux règles de prudence.

Nous rencontrons parfois des habitants ou des représentants d'associations qui émettent quelques réserves et pointent certains dysfonctionnements ; nous remontons ces informations et cela n'est pas toujours bien reçu, pourquoi ?

A la question « à quoi servons-nous ? » il est difficile de répondre aujourd'hui.

Nous souhaitons, comme cela était prévu, la tenue d'une réunion publique pour faire le point sur les réalisations et sur tout autre chapitre intéressant la population.

Au milieu d'un mandat de six ans cela nous paraît nécessaire.

François AYME

Mélanie QUENEL

Jacques PEYRON  
07-68-01-76-30

Delphine LENGLET

# TULETTE actu

N° 10

Avril/Mai/Juin 2023



Commémoration du 8 mai



Apéro compost



Les écoliers à la piscine

## Chères Tulettiennes, chers Tulettiens,

Comme les précédents, ce bulletin a été écrit pour vous informer et vous donner les principales décisions prises par l'équipe municipale suivant l'objectif essentiel de cette mandature : administrer les différents services publics communaux rendus équitablement aux familles, enfants, adolescents, adultes et seniors mais aussi projeter les travaux et investissements sur les bâtiments et espaces publics pour le bien être des Tulettien(ne)s.

Ainsi, au cours de nos réunions de travail regroupant tous les élus volontaires, nous réfléchissons et instaurons les actions pour la rénovation énergétique des bâtiments, pour la sécurité routière du village (chemins et signalisations), pour la sécurisation du terrain de basket et la réalisation d'une piste pour les ados férus de BMX ou VTT (qui se sont associés à notre travail)... Tout cela en concordance avec la prospective financière réfléchie et arrêtée par les élus avec l'aide et les conseils des agents de la collectivité.

Ces neuf derniers mois, il a fallu mener un combat acharné pour permettre à l'entreprise Brochenin de rester sur notre commune. En effet, les assurances les obligeant à mettre en place un système de « sprinkler » en cas d'incendie, il était impératif que les services de l'état nous autorisent à utiliser un champ non cultivé depuis plusieurs années mais en dehors de la zone urbanisée pour y installer un bassin de rétention des eaux usées de l'incendie. Aujourd'hui, je suis heureuse de vous annoncer que nous avons réussi. Il n'était pas envisageable pour la commune de revivre le départ d'une entreprise à rayonnement national et international comme cela avait été le cas avec les ateliers de production Le Comptoir de Mathilde et de subir une diminution de fiscalité économique, une baisse des effectifs scolaires et un manque à gagner pour nos commerçants.

**Autre point positif pour l'animation et les loisirs :** cette année ce sont trois maîtres nageurs qui se succéderont pour permettre l'ouverture de la piscine en juin, pour les scolaires, en Juillet et Août aux mêmes horaires que les années passées.

Nous continuons le gros chantier Assainissement sur le tronçon D94 et les rues adjacentes. Après la réunion d'information avec les acteurs économiques, je convierai tous les Tulettiens(nes) à une réunion publique le 31 août à 19 heures à la salle des fêtes.

Nous menons également la réflexion de l'aménagement de la Montée du Portalet.

La recherche de nouvelles aides ou subventions est une de nos obligations pour atteindre notre objectif principal de bonne gestion et de développement et ne pas laisser la charge des enjeux de notre temps aux générations futures !

**Enfin, je suis heureuse de vous présenter dans ce bulletin le calendrier des activités et animations des mois à venir assurées par les associations tulettiennes. Grâce à elles nous aurons le plaisir de nous rencontrer et de partager la fierté de vivre à Tulette.**

votre dévouée maire,  
Sylvie MOLINIE

